

Le travail volontaire ou imposé

Nous supposons balayée la pourriture capitaliste.

1. Êtes-vous en faveur du Travail volontaire ?
 1. Pour quelles raisons ?
 2. Comment en concevez-vous l'organisation ?
2. Êtes-vous partisan du Travail Imposé ?
 1. Pour quelles raisons ?
 2. Comment en concevez-vous l'organisation ?)]

Pourquoi je suis partisan du travail volontaire ?

J'ai passé plusieurs années parmi les déchets sociaux, ceux qu'on qualifie communément de « paresseux », dans les prisons de droit commun, prisons et pénitenciers militaires, ateliers de travaux publics et, après de minutieuses observations, j'en suis arrivé à les classer en deux catégories : 1° ceux qui, dans un moment de chômage ou pour singer les bourgeois se sont laissés entraîner vers une vie factice ; comptables marrons ; caissiers mangeant la grenouille ; souteneurs, etc. – 2° ceux que la mentalité pandoresque nomme fortes têtes : les rétifs au joug autoritaire, les réfractaires du régime capitaliste, les insoumis à la loi d'airain.

Pour les uns et les autres, le travail imposé serait préjudiciable à la révolution. Contre ce travail imposé, les réfractaires s'insurgeraient ; quant à ceux de la première catégorie qui ont une souplesse d'adaptation, il faudrait une surveillance vigilante, constante, étroite pour les obliger à produire, et cela irait à rencontre du but qu'on voudrait atteindre.

Par le travail volontaire, le besoin d'activité artistique, inventive, industrielle de tous pourrait s'exercer librement, les insoumis de notre époque seraient les meilleurs soutiens de ce régime. Tous ceux qui ont connu les bat. d'Af., les Biribi ou les prisons centrales connaissent ces petits travaux d'art fabriqués clandestinement et la capacité productive des pensionnaires de ces maisons de force.

Un autre exemple : Je veux parler de ceux que les paysans appellent galvaudeux, rouleux, trimardeux. Leur paresse n'est qu'apparente puisque l'été venu nous les voyons travailler dans les machines à battre ou, pendant les vendanges, aux travaux du pressoir. Leur besoin de poésie, de la grand? route et leur recherche des beaux sites pittoresques leur fait fuir ces grandes cités industrielles. Les trouvères et les troubadours du moyen âge étaient des vagabonds. Bernard Palissy était un trimardeur également. Par les mesures coercitives, nous n'arriverons jamais à les forcer à produire. Les bûchers au moyen âge n'ont pas réussi à exterminer les romanichels. Le travail volontaire donnera à la société de demain le maximum de rendement.

Comment concevoir l'organisation du travail volontaire ?

Libres associations. Les individus les mieux doués rechercheront le machinisme le plus simplifié et par l'exemple, la persuasion, seront les guides moraux de la masse. Dans la période d'apprentissage et d'initiation au travail, pour éviter que les adolescents ne prennent leur métier en dégoût, il sera nécessaire de varier les travaux et de leur permettre une besogne attrayante.

J'insiste particulièrement sur ce point : dans la période de mise en marche de la société nouvelle, les organismes de distribution des matières premières, dans l'intérêt de tous, veilleront à développer les nouvelles formes d'artisanat.

[/Hoche Meurant./]

[|* * * *|]

Nous sommes forcés de critiquer la forme de la question posée : « Nous supposons balayée la pourriture capitaliste... »

Il est radical ce balai, il est évocateur aussi. Car n'oublions pas que le balai a une fonction quotidienne. Si cette image est juste, elle appelle ceci : Balayée la pourriture capitaliste, elle ne saurait l'être définitivement ; propre la maison, demain il faudra de nouveau la balayer, après-demain et toujours. La pourriture capitaliste (et autre) veut renaître, bourgeonner ; elle ne saurait être abolie à jamais. Il faudra donc toujours veiller à ce qu'elle ne fleurisse à nouveau.

On nous dit : « Travail volontaire ou travail imposé ? » Et nous ajoutons : « Ou travail libre. » Car il y a une nuance.

Certains répondent : « Pour un anarchiste, la question ne se pose pas. » Soit, admirons cette façon d'avaler une difficulté. Mais en y réfléchissant, cette réponse exprime une vérité : « Pour un anarchiste-communiste, travailleur conscient, il n'y a pas besoin de garde-chiourme, il travaillera de lui-même sans contrainte extérieure. »

Mais pour les inconscients ? Ici nous nous étonnons que les camarades ardents syndicalistes ne fassent pas la part du syndical. Cependant, si le syndicalisme est destiné à jouer un rôle directeur important, voire prépondérant, dans la société de l'avenir, il n'est pas douteux qu'il y introduira sa discipline propre.

La discipline syndicale, qui a déjà prouvé son efficacité, est une force de l'avenir. Elle seule peut nous donner la solution du problème. Elle est d'abord une discipline morale, faite du sentiment de la solidarité, elle contient aussi la notion d'honneur : on ne veut pas démériter aux yeux des copains. Enfin, lorsque son autorité morale ne suffit pas – vis-à-vis de la jaunisse aujourd'hui, demain vis-à-vis des parasites –

la discipline syndicale emploiera comme aujourd'hui, des « arguments frappants ». On peut le déplorer, mais ce n'est pas douteux.

– Ah ! mais alors, ce sera la tyrannie syndicale ? Nous ne la craignons pas ; et puis aujourd'hui les jaunes se plaignent de cette soi-disant tyrannie, demain ce seront les « phénomènes » qui voudront se tourner les pouces en raillant les poires de copains qui travaillent ! Ils hurleront à la tyrannie syndicale et nous les laisserons hurler, parce qu'ils ne sont guère intéressants, ces mécontents-là.

Car il y aura toujours des mécontents, et des conflits, et des injustices. Il est enfantin de croire que la « société future » marquera la fin de tous les conflits. Elle amènera plus de justice, c'est appréciable, et ça vaut de l'essayer. Mais la perfection ?!!!

Comme dans ladite société future le travailleur aura toutes facilités pour changer de métier, de lieu, l'élément purement insociable, le paresseux, tendra à disparaître.

Il n'est ni possible ni désirable que du jour au lendemain toutes les traditions ouvrières disparaissent, pour laisser le producteur isolé. La Révolution française abolit les corporations, ne voulut voir que l'individu dans l'ouvrier, au nom de la liberté ! La nécessité de produire exige que tout lien ne soit pas rompu entre le passé et l'avenir. Il ne saurait plus être question de surveillants, inspecteurs, contremaîtres, moralement finis, honnis de tout le prolétariat. Mais il y a la pratique syndicale, qui évoluera et se développera.

[/E. & S. Casteu./]

[|* * * *|]

Si on me demandait : veux-tu être esclave ? Je répondrais : Non.

N'importe qui réfléchit dira comme moi. Le travail impose, non voulu, est un labeur d'esclave.

Pensons à notre caractère personnel, non à ceux des autres, ne cherchons pas à faire la loi à nos camarades, ne la voulant pour nous mêmes.

Si, pour demain nous présageons la nécessité de la dictature ou l'imposition d'un quelconque travail, nous raisonnons à l'envers et même contre notre conscience qui réclame toujours un peu plus de liberté.

Seul le travail volontaire, librement consenti, est le pivot de la continuelle évolution.

Organisation pour pourvoir à ce que chacun ait tout ce qu'il lui faut : vivres, vêtements, habitations, livres, théâtres, locomotions, etc. Kropotkine nous a bien dit tout ce que nous pouvons attendre de l'organisation fédérative des travailleurs. Elle est dans les syndicats qui embrasseront toute l'activité en produisant librement, méthodiquement, abondamment ; et en laissant prendre à chacun tout ce dont il a besoin pour se satisfaire entièrement.

Ne rétrécissons pas les questions en prévoyant la masse moins inapte qu'elle ne l'est avant de nous sonder particulièrement sur l'utilité d'une servitude à imposer.

[/L. Guérineau./]

[|* * * *|]

« Travail volontaire » ou « Travail imposé » ?

De ces deux formules, laquelle sera celle qui primera l'autre ?

Travail imposé et par imposé, veut-on entendre imposé par un autre que par soi-même ?

Si oui, un anarchiste se doit de contester à quiconque le droit de s'ériger en maître et de dire « Travaille pendant que je t'observe ».

Cette formule impliquerait des surveillants, des gardiens, des gendarmes, etc., qui ne produisant rien grèveront de leur inactivité productive le travail accompli.

Cette formule, mais c'est tout le régime capitaliste qui renaît, c'est la vieille société qui réapparaît !!!

Travail volontaire et par volontaire, veut-on entendre imposé par soi-même et sur soi-même ?

Si oui, j'accepte la formule.

La fonction crée l'organe et par ce vieux principe, l'homme ne peut sans inconvénient pour lui-même s'adonner à la paresse.

Le travail est la vie même de l'individu et nul ne peut s'y soustraire sans attenter à cette vie.

Il existe dans chaque individu une force créatrice qu'il détient de par son essence même ; dans la nature tout ce qui vit (et tout vit) travaille selon ses forces et selon ses aptitudes et, l'homme, plus que tout autre élément de cette nature, ne peut enfreindre cette loi fondamentale.

Le problème pour moi est tout autre :

Le travail sera-t-il collectif ou individuel ?

[/Lauar./]